

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 juin 2026

Convocation adressée le 12 mai 2026 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez

Le Conseil d'école s'est réuni le 16 juin 2026 à 18H00.

Secrétaires de séance : Chloé Rivière (enseignante), Mme Corvillo (parent d'élève)

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Rodriguez	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Masson Mme Peigné, Mme Rivière Mme Denis Mme Poignet Mme Woltz Mme Hutteau, Mme Bazinet	Enseignantes
Inspectrice de l'éducation nationale	
Mme Magfour	IEN
ELUS	
Mme Plouzenec	Conseillère municipale
PARENTS D'ELEVES	
M. Fernandes Mme Benoit Michel Mme Corvillo M. De Truchis De Varennes Mme Erjil Mme Piauxt	Elus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Sardon	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Foucard Mme Fournier Cornu M. Moreau M. Pereira Marques Mme Poirier-Rousseau Mme Traore Mme Rose Mme Louchart, Mme Brun	Elus suppléants ATSEM Membres du RASED

Membres absents

Nom	Qualité
Mmes Peigné, Bazinet, Denis	Enseignantes
Mme Maghfour	IEN
Mme Louchart, Mme Brun	Membres du RASED
M. Pereira Marques, M. Moreau	Elus suppléants
Mmes Poirier-Rousseau, Traore	
Mme Sainson	DDEN

1°- Approbation du compte rendu du second conseil d'école 2025/2026 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

2°- Suivi des différentes aides aux élèves à besoins particuliers :

Mme Louchard, la psychologue de l'Education nationale, membre du RASED, est intervenue à plusieurs reprises, pour réaliser des observations auprès d'une élève de PS, deux élèves de GS et une élève qui sera scolarisée à la prochaine rentrée. Des rendez-vous bilans avec les familles vont être réalisés et une vigilance accrue à la rentrée sera nécessaire.

Suite à différents rendez-vous, équipes éducatives et bilans réalisés par Mme Louchard, une demande de maintien en GS a été formulée ainsi que plusieurs demandes d'accompagnement par des AESH pour des élèves passant au CP et une élève entrant à l'école.

Les carnets de suivi des apprentissages sont complétés à nouveau en cette fin d'année et vous seront remis pour consultation et signature. Si besoin, des rendez-vous parents/enseignantes pourront être organisés.

3° -Organisation de la rentrée 2026/2027 :

L'organisation : un accueil avec la visite de l'école sera organisé le mardi 23 juin à 17h30 pour les nouvelles familles. Mme Rodriguez a reçu individuellement les familles pour finaliser l'inscription de leur enfant.

La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre. Les listes de classe seront affichées dans la cour le lundi 31 août entre 14h00 et 15h30. Les enfants pourront venir visiter leur classe, rencontrer leur maîtresse et ATSEM.

Les effectifs: 37 PS, 41 MS, 46 GS. Ces effectifs évolueront à la hausse très probablement durant l'été. L'équipe enseignante en a tenu compte lors de la répartition des classes.

Le personnel :

- L'équipe des ATSEM ne changera pas mais une rotation intervient : Mme Poignet Evelyne/Mme Delaunay Charlotte, Mme Hutteau Marine/Mme Rose Sabrina, Mme Peigné Anaïs/Mme Mureau Diller Sandy, Mme Masson/Mme Chaillot Hélia, Mme Rodriguez Mélanie/Mme Soulliaert Camille, nouvel enseignant/Mme Boisset Jennifer.
- L'équipe enseignante évoluera. Mmes Poignet, Masson, Hutteau, Peigné et moi-même resteront. Mme Bazinet, nommée à 25% et Mme Rivière, nommée à 50% étaient à titre provisoire. Mme Woltz, également nommée à titre provisoire, sera remplacée par un nouvel enseignant.
- M. Sardon expose les changements concernant l'équipe du périscolaire : trois départs, des recrutements sont en cours (déjà deux effectués).

Les répartitions de classe : En fonction des effectifs, des particularités des niveaux et des besoins, nous nous orientons sur 4 classes simples et 2 classes doubles niveaux.

Mme Rodriguez rappelle que les répartitions de classe, les répartitions des élèves dans les classes, l'attribution d'une classe à un enseignant et à une ATSEM se font en concertation.

Mme Rodriguez répond à l'une des questions des représentants de parents d'élèves concernant les formulaires de début d'année : le formulaire « fiche de renseignements » est un document diffusé par le ministère de l'Education nationale. Quelques modifications apparaissent par rapport à l'année dernière.

Il ne pourra pas être le même que celui de la mairie. Ce sont deux entités différentes.

4°- Actions pédagogiques menées et envisagées :

Mme Rodriguez expose les actions menées en lien avec le projet d'école et ses axes de travail :

Axe1 : Enseigner les fondamentaux :

- Le festival du livre du 27 au 30 avril : une vente de livres sur le thème « La nature, les animaux et les insectes » a été organisée. Les classes ont pu profiter de temps de lecture également. L'école a pu obtenir 26 livres grâce à cette action.
- Ritualisation des problèmes mathématiques dans chaque classe afin d'améliorer les résultats et les compétences des élèves.
- Masters de Badminton le 19 mars pour les GS. Ils ont assisté à des matchs, pratiqué du badminton.
- Piscine : pour les élèves de GS, du 04/05 au 11/06, à raison de 2 séances par semaine (lundi matin et jeudi après-midi). L'équipe pédagogique remercie les nombreux parents qui ont déjà passé l'agrément et ont accompagné les classes.

Enseignants et parents s'accordent sur une température un peu juste de l'eau à l'Inox pour nos jeunes élèves et se questionnent sur la possibilité de faire évoluer les ateliers proposés et notamment le matériel mis à disposition.

- Initiation au karaté : les 19 et 21 mai, une séance pour chaque classe sous la forme de parcours avec un apprentissage de quelques gestes caractéristiques de ce sport.
- Les liaisons GS/CP : Lecture des CP aux GS, fête des 100 jours d'école, échange de classes, des lectures d'histoire par les CP..., deux déjeuners proposés aux GS au self de l'élémentaire les 23 et 25 juin.

Les parents s'interrogent sur la possibilité à des élèves externes de participer.

Axe 2 : Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant (ouvrir les enfants au monde extérieur)

- Ecole dehors : pour plusieurs classes, permet de travailler des notions scolaires en extérieur avec de l'espace et du mouvement.
- Intervenant sur le thème de la nature et de la préservation de l'environnement (classe des PS) les 13 et 27 mars
- Domaine du Ciran : le vendredi 26 juin, une animation pour chaque classe, pique-nique (transport : budget mairie, entrées et animations : budget coopérative scolaire avec aide financière de la mairie)
- Spectacle de théâtre au Petit Poutyl pour les PS le 18 mai, *Roule Toujours*
- Cinématernelles au cinéma des Carmes les 5 et 15 juin, *La petite taupe*, pour les 3 autres classes.
- Rencontres chantantes : à l'Alliège le 12 mai de 9h45 à 10h45 chants des deux chorales de l'école avec celle de l'école Ronfard.

Axe 3 : Améliorer la qualité de vie à l'école

Elaborer des projets en commun avec le périscolaire :

- Carnaval le 20 mars thème « La nature, les animaux, les insectes », activités de danse, de jardinage, de musique et d'arts plastiques en matinée, défilé dans la cour suivi d'une chorale des élèves et d'une vente de crêpes au profit de la coopérative scolaire avec l'aide de l'APE.
- Fête d'école: le 12 juin avec un spectacle des enfants (scolaire et périscolaire), une tombola, des stands de jeux, un repas partagé.

Elaborer des projets en commun avec les partenaires :

- Liaison crèche/école : les 23 futurs PS seront accueillis à l'école entre le 15 et le 29 juin : pour un parcours en salle de motricité, une récréation et dans les classes de PS. Ils déjeuneront au restaurant scolaire. Une réunion a été organisée le 2 juin entre les responsables de la crèche familiale, M Sardon et Mme Rodriguez pour préparer les futures répartitions des enfants.

Toute l'équipe pédagogique remercie chaleureusement l'implication des parents dans chacune des manifestations et activités.

5° - Le temps périscolaire :

M. Sardon répond aux questions des représentants de parents d'élèves concernant le périscolaire :

-Demande de voir le portail, menant au foyer des séniors, fermé régulièrement sur le temps scolaire périscolaire dans un souci de sécurité

Un rappel a été effectué par l'intermédiaire du SARU auprès des associations afin d'être plus rigoureuses sur la fermeture de ce portail il y a quelques semaines.

En effet, le portail est trop régulièrement laissé ouvert.

De plus nous envisageons une fois les travaux de clôture entre la piscine et le foyer terminés, de fermer les deux espaces de part et d'autre du portail afin de fermer définitivement l'ensemble (mis au budget prévisionnel 2027).

-Serait-il possible de dissocier le tarif du temps périscolaire du midi (repas et activités) afin de permettre la défiscalisation sur la partie activité ?

Distinction frais de garde (défiscalisable) et frais de service (non défiscalisable) : à Olivet, on parle de "frais de garde" au regard du travail effectué par les agents pendant cette pause méridienne des enfants et la qualité des animations qui leur sont proposées, notamment dans le cadre du parcours éducatif. Il serait restrictif de considérer que ce ne sont que des "frais de service", qui consistent à uniquement servir les aliments aux enfants et les laisser jouer ensuite en toute autonomie. Pour autant les tarifs pratiqués sont en deçà de l'ensemble des coûts réalisés : ainsi les frais de garde ne sont pas facturés à l'usager dans leur globalité.

Mme PLOUZENNEC indique la possibilité de chiffrer la part du repas dans la facture correspondant à la pause méridienne sera étudiée mais non envisagée pour la rentrée prochaine.

-Les formulaires remis en début d'année sont parfois un peu datés et ne représentent plus les réalités actuelles

Envisageriez-vous de les adapter et ensuite qu'ils soient similaires à ceux du scolaire ?

Les informations sont à réactualiser auprès du SARU et aux parents d'en faire la démarche (mail ou appel téléphonique). Les changements peuvent s'opérer sur l'espace citoyen ou par l'intermédiaire d'un mail

auprès du SARU avec les justificatifs demandés. Sur la question d'un dossier unique périscolaire et scolaire, les deux identités (éducation nationale et mairie) dépendent de deux ministères différents et ne sont pas régies par les mêmes lois.

6°- Travaux et sécurité :

Mme Rodriguez indique les exercices de sécurité mis en place :

- 26 mars exercice PPMS risques majeurs,
- 18 juin exercice PPMS intrusion,
- 25 juin évacuation incendie (fin du temps de sieste des PS).

M. Sardon expose les travaux réalisés par la mairie : pose de filtres sur les fenêtres, stores, ventilateurs, cloisons dans les toilettes des enfants.

Pour la prochaine rentrée, la structure sera retirée et non remplacée ; des marquages au sol sont pour le moment envisagés dans l'attente d'une réflexion plus aboutie sur l'aménagement de cet espace.

Les représentants de parents d'élèves contestent cette décision.

M. Fernandes explique que dans la structure de crèche associative qu'il fréquentait (La Souris Verte à Olivet), les parents avaient eux-mêmes réparé une structure et dépêché un bureau d'études pour en approuver la fiabilité. Serait-ce envisageable pour notre école de faire réparer la planche de la structure aux services techniques municipaux ?

L'équipe enseignante suggère l'entretien et la réparation des draisiennes et trottinettes pour la prochaine rentrée.

7°- Bilan des crédits :

Présentation des comptes de la coopérative scolaire par Mme Masson :

Bénéfices :

- Photos de classe : 1500 € de bénéfices,
- Carnaval, vente crêpes : 95 €,
- Tombola : 1500 €,
- Bénéfices fête de l'école : environ 2000 €.

Dépenses : Cinématernelles 300 €

L'OCCE alerte sur leur situation délicate suite à la baisse des subventions d'Etat. De plus, le Crédit Mutuel a augmenté ses frais de dépôt. L'OCCE a pu renégocier : 3 dépôts par mois gratuits.

Mme Corvillo présente les bénéfices de l'APE :

- Chocolats : 413,30 €
- Gobelets : 113 €

8°- Questions diverses :

Mme Rodriguez répond la question des représentants de parents d'élèves concernant le prestataire photo. L'équipe pédagogique a également été très déçue de cette prestation. Nous avons même fait modifier et imprimer à nouveau les photos. Malgré tout la qualité n'est pas satisfaisante.

Après discussion, l'équipe pédagogique réfléchit au choix d'un nouveau prestataire.

La date de réunion du bureau des élections des représentants de parents d'élèves est fixée au jeudi 10 septembre à 16h45.

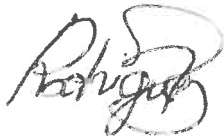
Au nom des parents d'élèves, Mme Corvillo remercie chaleureusement le périscolaire pour son énergie, et son engagement, les ATSEM et les enseignantes pour leur dévouement et leurs projets créatifs. Les parents remercient également Evelyne Poignet d'avoir assuré l'intérim de direction, et se réjouissent d'avoir retrouvé Mélanie Rodriguez en forme. Ils sont très satisfaits de la place qui leur est laissée au sein de l'école.

Le 16 juin 2026

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Rodriguez Mélanie, signature



Les secrétaires de séance, Mme Corvillo,
Mme Rivière, signature

